

Catégorie: Parc National de Mikea, Catégorie II

Gestionnaire: Madagascar National

Parks (MNP)

Superficie: 184 630 ha

Localisation géographique :

Province Toliara; Région Atsimo Andrefana: Districts Morombe et

Toliara II

Label international: site Alliance Zéro Extinction (AZE), Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), Zone clé pour la biodiversité, Aire Prioritaire pour la Conservation des Plantes

Début des financements de la **FAPBM:** 2019

ESPÈCES PHARES

Le Parc National de Mikea appartient à l'écorégion du Sud et comprend des habitats naturels variant en fonction du type de substrat. On y distingue notamment la forêt dense sèche semi-caducifoliée et les fourrés xérophytiques sur sable et calcaire. La biodiversité y est d'une grande richesse avec de nombreuses espèces endémiques locales, régionales et nationales.



ESPÈCES D'OISEAUX

dont 1 en danger et 5 vulnérables



ESPÈCES DE CARNIVORES

dont 1 en danger et 1 vulnérable (ex:le fosa)



ESPÈCES D'AMPHIBIENS

Madagascar)



ESPÈCES DE

PLANTES

dont 94 endémiques de Madagascar **(83 %)** parmi lesquelles 2 espèces en danger (ex:le grand baobab - Adansonia grandidieri) et 3 autres espèces de flore vulnérables



en danger (ex:le Maki, Lemur catta)

et **2** vulnérables

ESPÈCES DE REPTILES

dont 1 espèce de tortue en danger critique et 8 autres espèces de reptiles vulnérables



ESPÈCES D'AUTRES MAMMIFÈRES

dont 2 endémiques locales, **1** étant en danger



SPÉCIFICITÉS DE L'AIRE PROTÉGÉE

PAYSAGES ET HABITATS



Forêt dense sèche, formation de transition entre la forêt dense sèche et le fourré sec épineux, fourré sec épineux, prairies secondaires.

Particularité: Présence du peuple Mikea.

PRESSIONS ET MENACES



Coupe sélective, défrichement, feu, chasse.

VALEUR ÉCONOMIQUE

Source hydrologique alimentant une partie des bassins de la région et protection des réseaux hydrographiques irriguant la zone périphérique de Mikea.



CONTRIBUTION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

À l'instar de toutes les aires protégées gérées par MNP, la gestion du Parc National de Mikea est de type **cogestion collaborative** avec la participation des membres des communautés locales dans les activités de conservation et de développement. Ils sont regroupés dans les CLP (comité

local du parc) et les COSAP (comité d'orientation et de soutien des aires protégées).

413 294

habitants

bénéficient directement des services écosystémiques fournis par l'aire protégée.



EFFORTS DE LA FAPBM ET RÉSULTATS

Les appuis de la FAPBM pour le Parc National de Mikea ont commencé en 2019 pour les charges salariales et quelques frais de fonctionnement.

L'état de conservation du parc national en général s'est amélioré malgré la persistance des feux qui est la principale forme de pression sur les habitats naturels du parc.











www.fapbm.org

Créée en 2005, la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) est un fonds fiduciaire malgache dédié à la conservation de la biodiversité de Madagascar. Elle constitue un mécanisme de financement innovant et pérenne du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM).